
Le Castellet, le 26/06/2025

Arrondissement de TOULON



ANNONCE EMPLOI ATSEM CONTRACTUEL

Poste: EMPLOI D'ATSEM CONTRACTUEL A 50%

La Mairie du Castellet recherche 1 agent ATSEM contractuel à 50%, affecté sur une école maternelle de la Commune pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Dans le cadre d'un service public de proximité et de qualité, vos missions principales seront les suivantes :

Temps scolaire:

- Aide l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...)
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Surveillance lors des récréations
- Accompagnement lors des sorties scolaires
- Gestion des stocks de produits d'entretien et de l'armoire à pharmacie

Temps périscolaire:

- Encadrement des enfants avant, pendant et après le repas
- Participation à la surveillance
- Entretien des locaux.

Compétences / savoirs :

- Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant
- Notions liées aux handicaps
- Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours
- Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits
- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter dans le cas de manutention ou d'entretien des locaux
- Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant



Qualités requises:

Être attentif et patient sont des qualités indispensables à l'exercice du métier d'ATSEM. Il faut savoir se rendre disponible, en accompagnant les enseignants dans leurs activités éducatives, sans pour autant les remplacer. Les qualités relationnelles sont nécessaires, l'ATSEM étant en relation permanente avec les enfants, les parents et les enseignants. Il doit également être à l'écoute des difficultés que rencontrent les enfants.

Les horaires:

Annualisation = 803h50

De 8h15 à 18h15 sur journées scolaires (lundi-mardi-jeudi-vendredi) soit = 40h00/semaine.

Le reliquat des heures sera à effectuer sur les périodes des vacances scolaires.

Obligations: CAP petite enfance

<u>Candidature</u>: CV + lettre de motivation à faire parvenir par mail au service des ressources

humaines : rh@ville-lecastellet.fr